

Molitg-les-Bains

Au fil de l'eau



Mes chers administrés,

Chères Molitgeoises et Chers Molitgeois,

Les conditions sanitaires en ce début d'année n'ont pas permis de vous accueillir pour les vœux du Maire, permettez-moi néanmoins, par ce bulletin de vous souhaiter, en mon nom et celui de l'équipe municipale une bonne année avec santé, bonheur et prospérité. Que 2022 soit une année de réussite pour notre charmante commune dans la sérénité de tous.

J'essaie, dans la mesure du possible, avec l'aide des conseillers municipaux, de réaliser petits et grands travaux qui permettent d'améliorer le bien-être des habitants et résidents de Molitg-Les-Bains.

J'essaie aussi d'être le plus à l'écoute possible de vous tous, d'apporter mon aide à chacun, dans le respect des règles de vie de notre pays.

Durant les six derniers mois, les travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés ; vous en trouverez le détail dans les pages suivantes.

Le projet majeur de notre campagne électorale était la construction d'une salle des fêtes : infrastructure inexistante et pourtant nécessaire sur notre territoire.

Nous avons fait appel à un programmiste pour travailler sur la faisabilité du projet. Après plusieurs réunions, discussions et consultation des associations et acteurs publics, le projet a été retenu.

Comme tout grand chantier, ce programme nécessite du temps. Les prochaines étapes sont : la consultation des habitants, la mise en concurrence des architectes puis des entreprises... Vos avis seront recueillis et nous vous tiendrons informés durant toute l'opération.

Cette année, la saison thermale s'annonce sous de meilleurs auspices, espérons que les touristes seront présents en nombre, ce qui devrait apporter du dynamisme dans notre commune.

J'espère que ce bulletin municipal vous apportera les informations utiles sur la vie de notre magnifique village.

Bien sincèrement,

Gérard Quès



Les vœux au personnel municipal



Les vœux au personnel municipal ont eu lieu le jeudi 16 décembre autour d'un verre et de toasts, en présence de quelques élus et Monsieur le Maire a pu, à cette occasion, les remercier pour le travail fourni tout au long de l'année.



Janvier 2022

Salle polyvalente

Après concertation avec les différentes associations du village, le cabinet VITAM a réalisé une étude de faisabilité qui a déterminé deux hypothèses de construction. Le conseil municipal s'est prononcé pour l'hypothèse la moins onéreuse et la plus raisonnable pour notre commune.

Nous avons également consulté le CAUE départemental (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), et le PNR qui nous ont fait part de leurs avis et conseils pour une telle réalisation. Le PNR a dessiné une illustration qui permet de visualiser le principe d'implantation comprenant l'intégration environnementale et la cohérence avec la proximité du château.

Ces deux organismes nous assisteront lors des prochaines réunions avec le programmiste. La deuxième étape va être lancée dans quelques semaines et le cabinet VITAM va définir les détails techniques de cette construction en tenant compte des contraintes environnementales, énergétiques, thermiques... que nous avons définies.

Lors de cette étape, vous aurez la possibilité de donner votre avis, laisser des commentaires ou poser des questions sur chaque élément de ce dossier par l'intermédiaire d'un espace dédié au projet, sur internet. Le cabinet VITAM gèrera cet espace.



2022, année électorale

Les dimanches 10 et 24 avril auront lieu les élections présidentielles, les 12 et 19 juin, ce sera le tour des élections législatives.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 2 mars 2022 en ligne sur le site « service-public.fr » et jusqu'au 4 mars par courrier ou à la mairie avec un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le cerfa 12669*02.

Une autre information concerne les votes par procuration. Il sera possible désormais de voter pour un électeur inscrit dans un autre bureau de vote que le vôtre, auparavant il fallait trouver une personne votant au même bureau. Il faudra vous rendre dans ce bureau toujours muni de votre pièce d'identité et du formulaire de procuration signé.

RAPPEL :

les jeunes molitgeois doivent s'inscrire, le mois de leur 16^e anniversaire, pour la journée défense et citoyenneté.

Une ostéopathe à Molitg

Depuis le mois d'août, Aurore Bonnamic a installé son cabinet d'ostéopathie au 13 route des bains, nous lui avons demandé de se présenter :

"J'ai fait mes études au sein de l'Institut toulousain d'Ostéopathie d'où je suis sortie diplômée en 2017. Passionnée de sport, j'ai eu la chance de pouvoir accompagner des sportifs dans leur pratique au sein même de leur club.

Actuellement j'accompagne l'équipe féminine de rugby de Vinça.

J'exerce auprès d'un public varié, du nourrisson à la personne âgée en m'adaptant à chaque pathologie et aux besoins de chacun. Mon but est d'améliorer la qualité de vie de mes patients, de les accompagner et de les conseiller, en me formant continuellement. »

Tél : 06 03 02 08 00

La déchetterie de Molitg : ce que coûtent les déchets non autorisés



La déchetterie de Molitg est un service gratuit pour les Molitgeois mais qui a un coût pour la commune. La gestion de cette petite déchetterie coûte environ 6000 € par an avec la location des bennes, leur enlèvement et la surveillance.

Des déchets non autorisés ont été déposés dans les bennes cet automne. Ce dépôt, volontaire ou suite à un manque d'attention a eu un coût pour la commune : la tonne de triage est facturée 47 € HT par la société chargée de l'enlèvement des caissons et un conteneur de gravats remplis pèse plus de 10 tonnes. La dernière « erreur » a soit 580 €, à la collectivité.

Un petit rappel : tous les déchets hors gravats et déchets verts doivent être déposés à la déchetterie de Prades. Ses horaires changent à compter du 24 janvier : de 9h à 12h et de 14h à 17h15 du lundi au samedi, le dimanche de 9h à 12h.

Dans le même ordre d'idées, lorsque des panneaux routiers sont dégradés, tagués comme celui du « caravaning sauvage interdit » à l'entrée de la station thermale, qui disparaissent comme « Pays Catala » de la route de campôme ou « interdit aux chiens » à l'entrée du terrain de jeux, la commune doit engager des frais pour la remise en état. La dépense ou le temps des employés seraient plus utiles pour d'autres actions.

Pau Casals et Llimbergue

La rambla Pau Casals, conduisant à l'ancienne mairie était, de fait, répertoriée en D14B et son entretien à la charge de la DDE. Le déménagement de la mairie en 2012 entraîne son déclassement en rue communale.

Le revêtement de cette rue étant en très mauvais état, le service du Département a chargé la société EUROVIA de cette réfection, ainsi que le revêtement devant le cimetière et à l'entrée de l'allée des pins dont la chaussée avait été soulevée par des racines.

Carrer Llimbergue

Après le départ des hirondelles, les lignes électriques et téléphoniques ont été branchées, l'horrible potence électrique a été supprimée de la rue.

Travaux divers

Le camping

Des interventions sont nécessaires pour remettre en état les sanitaires : remplacement faïence ; remise en état de la peinture des lavabos et réparation de l'évacuation des toilettes pour personne en situation de handicap avec ouverture d'une tranchée et remplacement du réseau.

Pépinière départementale

Une centaine de plants ont été commandés à la pépinière départementale pour continuer l'aménagement des espaces ludiques de Molitg. La plantation est prévue pour les mois de mars/avril.

Extinction de l'éclairage – Bilan

Bilan positif sur l'extinction de l'éclairage. Après quelques mois d'expérimentation, le dispositif est apprécié par les molitgeois : confort pour le sommeil, observation des étoiles, ...



Des panneaux sont installés aux entrées du village pour signaler le dispositif aux visiteurs.

Le coût annuel de l'éclairage public est d'environ 13 100€ par an pour la commune.

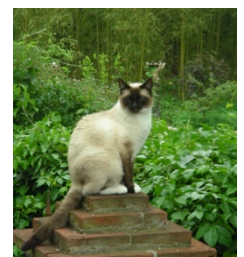
Les économies réalisées par l'extinction des lampadaires ne sont pas encore connues mais devrait représenter un peu plus de 50% de ce coût.

Chats errants

Le nombre de chats errants sur la commune est problématique et pour y remédier, la mairie a fait appel à une association en lien avec la Communauté de communes.

Des cages ont été déposées dans les rues de Molitg et déjà 21 chats ont été attrapés et vont être stérilisés et tatoués.

Si vous voulez ou si vous connaissez quelqu'un souhaitant adopter un chat, d'un an et plus, rapprochez-vous de la mairie.

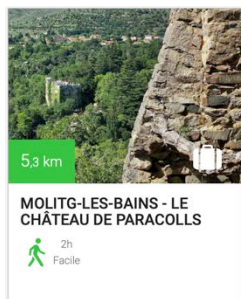


Les sentiers de randonnées à Molitg

Les sentiers de randonnées sont un atout primordial de notre territoire, l'activité est de plus en plus plébiscitée par les touristes. C'est une activité gratuite pour ceux qui la pratiquent, mais qui les amène à fréquenter les hébergements, les restaurants et à visiter les lieux touristiques de la région.

Pour être proposés, les itinéraires doivent être inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires, Promenades et Randonnées, **PDIPR**, cela implique qu'ils soient sécurisés et entretenus. Il faut ensuite faire les descriptifs et cartes sur papier ou sur le web. Ces actions ont un coût, pris en charge par le Département, par la Communauté de communes ou encore par les communes.

Les sentiers d'intérêt communautaire, déjà proposé aux randonneurs par la C. C. Conflent Canigó



Les fiches de ces sentiers passant par Molitg-les-Bains, mais aussi par Campôme et Catllar sont disponibles sur le site tourisme-canigou.fr

Les sentiers d'intérêt communautaire que la CC Conflent Canigó proposera dès la saison 2022

Cami Vell del Coma:

Randonnée qui emprunte en grande partie le circuit de « La Bogue » et qui rejoint l'ancien chemin de Coume. L'itinéraire qui arrive sur la traverse de Sournia est en cours de finalisation.

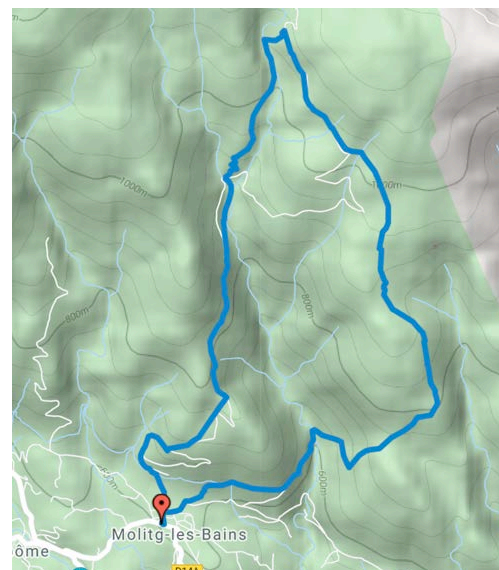
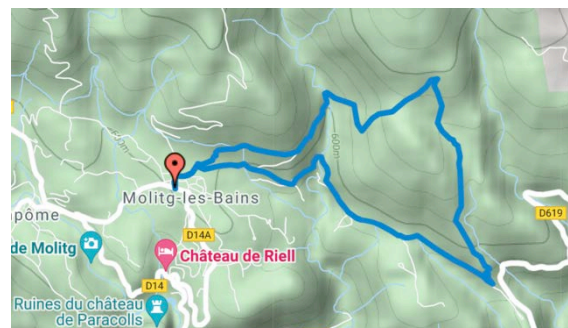
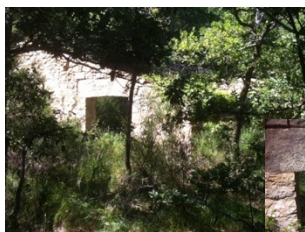
L'inscription au PDIPR se fera en début d'année 2022 pour être proposée aux randonneurs.

Durée environ 2h45 et difficulté moyenne.

Cami dels vells cortals

Randonnée qui part du carrer d'amunt, emprunte 200 m du sentier mulétier et continue sur la piste en direction des vieux cortals et du dolmen du Pla de L'Arca. Il redescend par le chemin de mira Conflent jusqu'à Sant Ponci et revient par la Bogue. Durée environ 5h, dénivelé de 532 m.

Cet itinéraire emprunte des chemins historiques reliant Molitg aux villages de Sournia ou de Gincla dans l'Aude, et longe nombre d'anciens cortals (cortal Sarda, cortal Banet, cortal d'en Lic, cortal mira Conflent, cortal d'en Ponci) autant de lieux riches d'histoires et de souvenir.



Photos Cathie Tarrène et Thérèse Caron. Merci

D'autres itinéraires sont en projet :

Le grand xixa, le sentier muletier : itinéraire habituel du sentier qui monte sur le plateau du *Couscou* dans les estives. Ce sentier a été complètement débroussaillé par une équipe de bénévoles (mairie, baladins et molitgeois), puis balisé par les baladins de la Castellane.

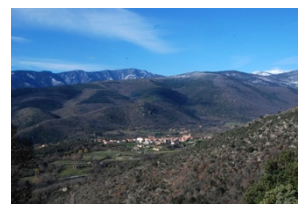
Le Pic du Rossellò : en projet depuis plusieurs années, cet itinéraire est soumis à des conventions *problématiques*, à régler avant de le proposer au randonneurs. Il emprunte le sentier muletier, bifurque vers le Pic du Rossellò, continue vers La Closa de Mosset et redescend sur le village. Le dossier devrait être présenté prochainement au PDIPR et nous espérons qu'il va aboutir, ce sentier présente plusieurs atouts, le panorama est époustoufflant, il permet une randonnée à la journée, et avec une jonction vers Mosset.

Sentier de l'orri de Carmajú : sentier d'environ 2h30 au départ de Campôme a été validé par la CC Conflent-Canigó. Il monte vers la crête avec une très belle vue sur le village et sur toute la vallée de la Castellane et redescend par le hameau de Brèzes.

Que vont devenir les autres itinéraires connus et de moins de 2h :

Lloustrie : petit sentier proche de Molitg, cet itinéraire nécessite d'urgence un débroussaillage et la sécurisation de certains passages. Ce sentier d'une 1h30, est actuellement impraticable, et sera l'objet d'une réflexion avant remise en état.

Petit xixa : sentier relativement facile et agréable avec la diversité de ses paysages. Il nous semble important de pouvoir également proposer cet itinéraire aux curistes.



Au fil de l'eau

La pétanque MOLITGEOISE

à nouveau dans les projets à venir. En effet cette activité demandée et appréciée de beaucoup de Molitgeois, touristes et curistes est à l'étude pour cet été. Nicolas Liégeois est prêt à relancer l'association mais il aura besoin d'aide. Avis aux candidats.

Les Nins de Molitg. L'association mise en sommeil depuis deux ans est réactivée sous l'impulsion de Nathalie Pastre. Toute personne souhaitant participer peut se présenter à la première réunion qui aura lieu le lundi 28 février à 10h, à la maison communale.

La Recyclerie du Conflent a ouvert ses portes depuis quelques mois et vous la trouverez sur la route d'accès à la déchetterie de Prades. Vous ne pouvez pas la rater. Ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h les mercredi et samedi.

La recyclerie met en œuvre la réduction des déchets à la source, le réemploi et le recyclage autour de trois objectifs :

- Environnemental : préserver les ressources, évolution des comportements vers l'écocitoyenneté active,
- économique : transformer les déchets en ressources
- Social permettre le retour à l'emploi de 12 personnes en insertion

Les objets donnés sont triés, nettoyés, réparés puis remis en circulation au sein du magasin solidaire ouvert à tous. Pour les joindre : 04 68 96 07 04

Mariages

Le 29 décembre 2021, Frédéric Cardona et Reine Gestas se sont mariés à la mairie de Molitg. Les nouveaux mariés sont sortis sous une haie d'honneur de raquettes de tennis.

Le 14 février, jour de la Saint Valentin, Isabelle Parannier et Frédéric Moser se sont dit oui.

Les mariages ont été célébrés par Gérard Quès,

La vierge à l'enfant

La statue a été restaurée par le Département, et a retrouvé sa place dans la chapelle des bains depuis le 8 novembre.

Le Noël des anciens

Cette année, le Noël des aînés et des présidents des associations a pu se dérouler normalement ; les convives ont été accueillis au Café Casals, restaurant des thermes.

Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité, avec des chants, des danses et pour finir la traditionnelle sardane.



Pour les aînés ne pouvant pas se déplacer, un colis festif leur a été remis par monsieur le Maire.

Le foie gras, les terrines, le muscat et autres douceurs leur a permis également de fêter cette journée importante pour notre village.

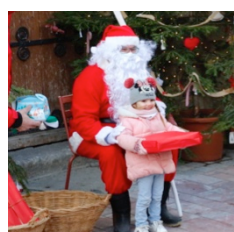


Le Noël des enfants

En attendant le père Noël, une quinzaine d'enfants et quelques parents ont participé au jeu de piste organisé par Clémence dans les rues du village. Ce jeu leur a permis d'attendre patiemment la star de la fête.

Le père Noël est arrivé dans sa carriole, chargé de cadeaux et de chocolats et a commencé sa distribution.

Un goûter réconfortant attendait petits et grands avec du chocolat chaud, des papillotes, des gâteaux et des jus de fruits. Nos efforts ont été récompensés par le sourire des enfants.



Le marché de Noël

Organisé fin novembre pour que les derniers curistes puissent y participer, notre Marché de Noël est le premier du Conflent, et il connaît un vif succès. 70 exposants nous ont proposé de nombreux cadeaux, objets d'art, confiserie, vins et bières, produits artisanaux. Des idées cadeaux pour tous les goûts, pour toutes les bourses!

Les visiteurs ont pu faire un tour dans la carriole de St Nicolas et du Père Fouettard, gagner un lot à la pêche au canard, sauter dans le château gonflable ou manger des châtaignes.

Un grand merci à tous les bénévoles du Comité des fêtes qui ont passé plus de deux jours pour l'organisation.



Le fil de l'eau

Le conteneur à linge

Le conteneur installé sur le parking de la route de Campôme permet de déposer des vêtements et du linge de maison inutilisés. Ces articles sont ensuite recyclés par l'association Le Relais et cette action permet la réinsertion de personnes en difficulté par le biais du travail.

Sont acceptés :

- Vêtements homme, femme, enfant et accessoires de mode.
- Chaussure, maroquinerie, peluches
- Les matelas

Sont exclus de la collecte :

- Tous les articles non textiles

Rappel encombrants

Les gros objets sont enlevés gratuitement, les petits encombrants doivent être apportés à la déchetterie de Prades et en aucun cas déposés à côté des conteneurs à Molitg.

Si les employés municipaux s'en occupent, ils ne font pas leurs tâches habituelles, s'ils ne le font pas le village va devenir une poubelle. Merci de faire un effort pour respecter cette règle.

La bibliothèque

Deux conférences sur les thèmes des étoiles et de la lune ont été organisées au mois d'octobre par la bibliothèque.

Au total 38 personnes ont participé à ces conférences.

Pour l'année 2022, les horaires de la bibliothèque changent : mercredi et vendredi de 16h à 18h.

Objets trouvés

Vous avez égaré vos clefs, lunettes, portefeuille, veste, foulard, ayez le réflexe « mairie », de nombreux objets y sont rapportés

Opération brioches

Le 12 septembre, 28 brioches ont été vendues au profit de l'UNAPEI.

Cette association parentale œuvre au profit des personnes avec un handicap intellectuel. À l'écoute des besoins, des désirs et des choix de personnes accompagnées.

Les 145€ récoltés participeront aux solutions d'accompagnement. Petit ou gros, tous les dons ont leur importance.



DÉCÈS

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles pour le décès de :

- Jean BROU - Marinette VIDAL née FOSSET
- Jacques RIPOLLES - André FABRÈGUES

État civil

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à

Constance, fille de Ludivine et petite fille de Yves et Marie-Francoise RAYNAUD

Côté associations

Cette rubrique est prévue pour vous informer de l'actualité des associations Molitgeoises. Celles-ci peuvent contacter la mairie pour diffuser leurs informations.

« Comité des Fêtes de Molitg »

Durant l'année 2021, en dépit des contraintes, le Comité des Fêtes a pu proposer toutes les animations prévues au calendrier : le marché des artisans, la soirée cabaret, une fête du village modifiée, le vide grenier, un repas d'automne et le marché de Noël. Nous remercions les molitgeois pour leur participation aux activités 2021, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



« Les Petites Mains »

Après les fanions rouge et jaune cet été, les petites mains de Molitg sont passées en mode « Noël » : patronage, prototype, découpe, couture, réajustements et rebelote... Vous l'aurez sans doute remarqué : sucres d'orge, lutins, oursons, pains d'épices et boutons sont venus orner les sapins de Noël ! Ils se sont également invités aux balcons de l'ancienne mairie, lieu de l'atelier de couture.

Après cette période riche en émotions, l'atelier reprend du service: débutants, initiés ou confirmés



Vous êtes les bienvenus pour faire résonner le bruit des machines et faire fuser les idées !

Atelier ouvert les jeudi et samedi de 14h30 à 18h30.

Bonne année à tous

« Les ateliers Toutautour »

Les ateliers de création Toutautour se préparent à la nouvelle saison. Les curistes comme les locaux ont la possibilité de participer à des ateliers :

Céramique-poterie avec Marie-Line, les mardis, mercredi et jeudi après-midi (0682404095)

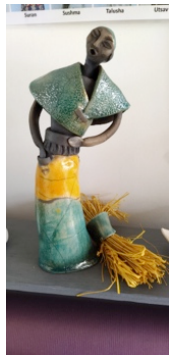
Modelage avec Annelies, le mercredi après-midi (0630293800)

La Linogravure et l'aquarelle sont proposées par Anne-Marie (0642512264)

Jérôme en menuiserie pourrait réaliser pour vous de belles créations personnalisées de mobilier et d'arrangements pour votre maison et de réfection de meubles anciens. (0644010848)

La boutique d'atelier propose un grand choix de créations ainsi que les petits animaux et personnages créés par Véronica. (0652147303)

La boutique est ouverte les jours d'atelier ou bien sur rendez-vous.



« Pedras i memoria »

À l'initiative de la Fondation du Patrimoine et par l'intermédiaire de l'association Pedras i memoria, un concert de guitare a été représenté, le 26 septembre, dans l'église Sainte-Marie de Molitg-les-Bains.



Les fonds récoltés seront attribués, par le biais de la souscription de la Fondation, à la restauration de l'église Sainte-Marie de Molitg.

Horaires d'ouverture

Secrétariat de la commune : lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h

Agence Postale Communale : saison thermale, lundi à vendredi 9h15 à 11h45, samedi de 9h à 11h hors saison de 9h à 12h

Déchetterie communale : Lundi, mercredi et vendredi de 11h30 à 12h

Aide démarches administratives sur internet : lundi de 10h à 12h (merci de prendre un rendez-vous)